

Vers la création d'un "musée" de l'immigration ?

*Réseaux et partenariats envisagés.
lieux d'implantation pressentis.
nature des activités...
nous présentons ici les lignes
directrices d'un projet de
"Centre national de l'histoire et
des cultures de l'immigration",
remis au Premier ministre en
novembre 2001. Si l'ensemble
de la classe politique semble
favorable à cette création,
la question reste entière de savoir
comment la mener à bien.
étant entendu que sa réalisation
demandera plusieurs années.*

1)- "De l'histoire sociale du politique
à la socio-histoire des relations
de pouvoir", in Gérard Noiriel,
*État, nation et immigration. Vers
une histoire du pouvoir*, Belin, 2001.

Après l'histoire du mouvement ouvrier et celle des femmes, la mémoire de ces muets d'entre les muets que sont les immigrés trouve peu à peu droit de cité. Les débats de ces dernières décennies autour de la présence de populations immigrées en France, de leur intégration, ainsi que la montée d'une extrême droite xénophobe ne sont pas pour rien dans l'émergence de cet "objet d'études". Et de fait, jusqu'à présent, de nombreux travaux semblaient surtout dominés par le souci de prouver quelque chose à la société globale : que les originaires du Maghreb ne sont pas les premiers à rencontrer des difficultés d'adaptation et d'intégration, que leur religion n'est pas un frein à leur intégration, etc. Pour ce faire, on convoquait le précédent des Italiens, qui bien que culturellement proches des Français ont été violemment rejetés à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, ou bien l'on montrait que les Polonais de la première génération avaient "refusé" l'intégration, ce qui n'avait pas empêché leurs enfants de devenir une composante quasi "invisible" de la société française. Comme le souligne Gérard Noiriel, *"les discussions entre historiens de la période contemporaine sont fréquemment 'contaminées' par des normes venues du monde politique : la dénonciation ou la réhabilitation prennent le pas sur l'échange d'arguments"*⁽¹⁾.

Pourtant, vaille que vaille, depuis les années quatre-vingt, des universitaires ont entrepris de défricher plus sereinement ce champ d'études, et l'on commence ainsi à mieux connaître cette part de notre histoire contemporaine. Et ce d'autant que des associations de l'immigration se sont à leur tour mises de la partie. Ainsi, Génériques a mis sur pied une exposition, inaugurée à Marseille en février 1989 et reprise en 1990 à la Grande Arche de la Défense à Paris, intitulée "France des étrangers, France des libertés", qui retraçait cent-cinquante ans d'histoire des immigrés et des exilés de toutes nationalités en France. Dans les années quatre-vingt-dix, l'association a entrepris le recensement des fonds d'archives privés et publics concernant les étrangers en France. Le résultat

de ce travail a débouché en 1999 sur la publication d'un monument en trois tomes : *Les étrangers en France. Guide des archives publiques et privées (XIX^e-XX^e siècles)*, coédité par Génériques et la direction des Archives de France.

On peut également citer les réalisations de l'association Les Anneaux de la mémoire, à Nantes, qui a présenté d'octobre 1998 à mars 1999, dans le cadre du quatrième centenaire de l'Édit de Nantes, une exposition intitulée "Mémoires des migrations. Tolérance, intolérance". À Bordeaux et dans sa région, l'association Migrations culturelles Aquitaine-Afrique a monté en 2001 un spectacle intitulé "Histoires de soldats", consacré à l'enrôlement des soldats d'Afrique dans les guerres de la France. De même, l'association L'escale. Cité des échanges et du voyage envisage la création future d'un musée de l'immigration en Rhône-Alpes, sur l'emplacement d'une friche industrielle, à Vaulx-en-Velin où elle est basée. Par ailleurs, des institutions plus "généralistes" organisent régulièrement des manifestations culturelles consacrées aux migrants dans leur région, comme par exemple l'exposition "Pour que la vie continue, d'Isère et du Maghreb", mise sur pied en 1999 par le Musée dauphinois de Grenoble⁽²⁾, ou celle dédiée aux "Étrangers dans la Résistance", organisée par le Musée de la Résistance nationale de Champigny-sur-Marne et présentée en février 2002 à l'Hôtel-de-Ville de Paris... Bref, on a affaire aujourd'hui à un véritable bouillonnement dans ce domaine, au point que la totalité des pages de cette revue ne suffirait pas à recenser tous les projets et réalisations qui ont vu le jour ces dernières années.

2)- Pour plus de détails sur ces quatre expériences associatives à Nantes, Bordeaux, Vaulx-en-Velin et Grenoble, voir *Vers la démocratie culturelle*, Actes des ateliers de l'intégration locale (Lyon, 4 et 5 octobre 2001), Adri, Paris, 2002, pp. 43-46.

Pour un lieu de mémoire vivant

La situation semble donc "mûre" pour une initiative nationale, destinée à promouvoir l'histoire des migrations en France. C'est ainsi qu'en 2001, le Premier ministre a commandé un rapport "*pour la création d'un Centre national de l'histoire et des cultures de l'immigration*" à Driss El Yazami, délégué général de Génériques et vice-président de la Ligue des droits de l'homme, et



Rémy Schwartz, maître des requêtes au Conseil d'État et professeur associé à l'université de Versailles Saint-Quentin. Ce rapport³⁾, remis en novembre dernier, se veut l'aboutissement d'une décennie de réflexion et de tentatives avortées pour mettre sur pied un "musée de l'immigration".

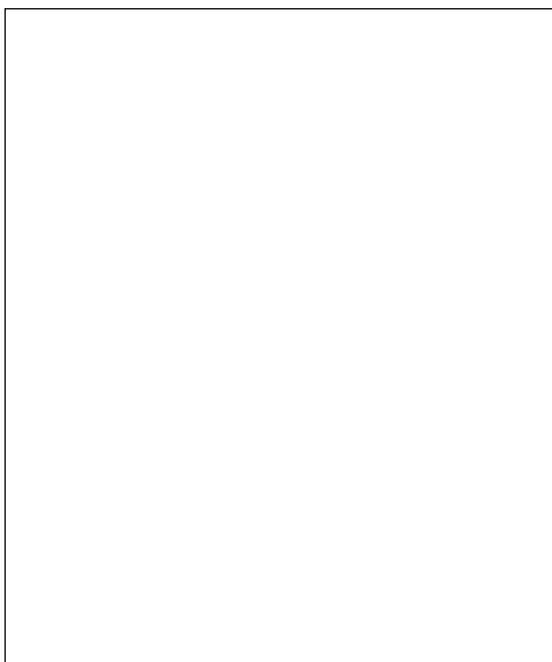
3)- Publié intégralement dans *Migrance*, la revue de Génériques, n° 19, quatrième trimestre 2001.

Au passage, il faut d'ailleurs signaler que tout le monde s'accorde désormais pour rejeter ce terme de "musée", qui sent un peu trop la naphtaline. Alors même que l'idée du projet est de construire un "lieu de mémoire" vivant, conçu non pas comme une réalisation pharaonique, de prestige, mais comme une tête de réseau nationale, un espace de dialogue et de collaborations tous azimuts, fédérateur des multiples projets locaux qui chaque année voient le jour dans le pays. À ce sujet, les auteurs du rapport tiennent à rassurer les associations de l'immigration qui craindraient un éventuel "hégémonisme" en la matière : un "*projet de musée national, loin de les limiter [les initiatives associatives dispersées], pourrait au contraire être le vecteur de leur développement en les relayant au niveau national*"⁴⁾. Ce "Centre national", bien que ne portant pas le nom de musée, remplirait à coup sûr une indispensable mission muséographique, mais il serait aussi un lieu de débats et de rencontres, de pédagogie, de formation et de recherche, de culture et de divertissement, proposant des projections de films, l'organisation de festivals, de concerts, de spectacles vivants...

4)- *Migrance*, op. cité, p. 7.

Dix "messages" à l'adresse des futurs visiteurs

- 1)- Le phénomène de la migration est universel, permanent, facteur de progrès et d'enrichissement des sociétés.
 - 2)- La France a toujours attiré les étrangers. Depuis cent cinquante ans, elle est une grande terre d'immigration, la première en Europe.
 - 3)- L'histoire de l'immigration en France est une composante de l'histoire nationale.
 - 4)- Les immigrés ont, de tout temps, contribué à la culture, à l'économie, à la défense du pays.
 - 5)- L'intégration des étrangers sans considération de leur origine est l'une des particularités du modèle français d'intégration.
 - 6)- L'immigration, qu'elle soit provoquée par des motifs économiques ou politiques, est un processus douloureux, difficile, complexe qui met en jeu à la fois l'émigrant et la société d'accueil.
 - 7)- L'histoire de l'immigration en France n'est pas un "long fleuve tranquille". Elle se caractérise par l'alternance de phases de générosité et de repli.
 - 8)- L'immigration constitue l'un des éléments qui déterminent la nature et la qualité des liens diplomatiques, culturels et économiques, qu'entretient la France avec les pays d'origine des migrants.
 - 9)- L'analyse de l'histoire migratoire de la France et des processus actuels d'intégration suppose une référence à son histoire coloniale.
 - 10)- La politique française en matière d'immigration est aujourd'hui de plus en plus intégrée à l'espace Schengen et à l'Union européenne ; elle s'intègre dans un système migratoire désormais mondialisé.
- Extrait du rapport "pour la création d'un Centre national de l'histoire et des cultures de l'immigration".



La volonté affichée de ne pas phagocyter les projets régionaux n'empêche pas les auteurs du rapport d'ambitionner pour le futur centre un rôle international, de correspondant des projets ou des réalisations analogues à l'étranger, singulièrement en Europe. D'ailleurs, des initiatives existent déjà qui pourraient aider les concepteurs français du projet, comme le Centre de documentation sur les migrations humaines, créé au Luxembourg en 1993, ou *The Black History Month*, manifestation annuelle organisée depuis 1987 dans tout le Royaume-Uni. En Suisse, un projet tout à fait comparable est porté sur les fonds baptismaux par une association basée à Winterthur (*Verein für ein Migrationsmuseum*), qui elle aussi ne conçoit pas son action et ses réalisations en dehors du cadre européen. Des projets analogues

sont en gestation en Belgique, en Allemagne, aux Pays-Bas...

Dans ses grandes lignes, l'objectif premier dudit "Centre national" consiste à montrer que la constitution de la nation française a été le fait de multiples vagues de migrants, qui ont contribué à l'essor économique du pays, qui l'ont défendu aux heures sombres ou qui ont participé depuis cent cinquante ans à son rayonnement dans le monde (*voir encadré*). L'objectif "second", et pourtant primordial, est ainsi de légitimer l'existence de Français de toutes origines et la présence en France d'étrangers plus récemment installés. L'objectif ultime, non moins important mais qui ne peut pas constituer la raison d'être du projet à lui seul, étant aussi de vider de leur substance les discours xénophobes et racistes sur "l'invasion".

Par où commencer ?

Après la publication du rapport, et alors qu'il semble exister un consensus de la classe politique quant à la mise en route de ce projet⁽⁵⁾, on est en droit de se poser la question : "Par où commencer ?" Quand on l'interroge sur les éventuelles difficultés de mise en route de cet ambitieux projet, Driss El Yazami répond par un programme dynamique et atypique. Il pense en effet que la mission de préfiguration qui verra le jour (quand ?) et qui aura en charge l'étude plus précise du projet, ne doit pas se contenter du rôle conventionnel habituellement dévolu à ce genre d'institution. Chiffrage du projet, étude de faisabilité technique, possibilités d'aménagement, choix du lieu, tour de table des éventuels partenaires... toutes ces tâches sont indis-

5)- En novembre 2001, le RPR se déclarait favorable à une telle réalisation. Dans le même temps, le Premier ministre Lionel Jospin annonçait la création d'un "Centre national de l'histoire et des cultures de l'immigration" (cf. *Le Monde*, 24 novembre 2001).

pensables mais pas suffisantes en l'espèce. Pour le coauteur du rapport, la mission devra aussi impulser des avant-projets qui apporteront légitimité et notoriété au futur centre. En effet, c'est bien la crédibilité qui risque de manquer le plus, car tout ce qui a trait aux migrations est souvent regardé avec méfiance, incrédulité, voire commisération par les décideurs, partenaires, mécènes et financeurs de tous horizons.

La mise sur pied de réalisations "préliminaires", bien faites, sérieuses, séduisantes et rassurantes, servira ainsi de levier de mobilisation pour les partenaires du projet final, étant entendu que la concrétisation de celui-ci nécessitera au bas mot trois à cinq ans de travail. Ces réalisations intermédiaires pourront ainsi prendre les formes les plus diverses :

- des colloques portant le label du futur Centre national, par exemple sur les manuels et contenus pédagogiques, un des axes de réflexion qu'ont choisi les auteurs du rapport⁽⁶⁾. Ceci afin de préfigurer la mission de conseil des pouvoirs publics prévue dans le rapport.

- Des expositions itinérantes sur telle ou telle population, tel ou tel aspect de la participation des étrangers à la vie culturelle, économique, sociale... ou sur telle ou telle période. L'entre-deux-guerres, époque particulièrement riche et intéressante en ce qui concerne le sujet de la migration et de l'exil, pourrait ainsi être présentée de manière pédagogique dans les écoles et les lieux publics.

- Des spectacles variés, comme la présentation de chants ou de poésies de et dans l'immigration. Car la conservation du patrimoine culturel populaire de l'immigration fait aussi partie des missions du futur centre.

- La mise sur pied d'un programme de collecte d'archives privées, en particulier celles des associations de l'immigration.

Mais pour l'instant, le projet semble être au point mort. Toutes ces activités "connexes" et de préfiguration de la réalisation finale pourraient donc accompagner la réflexion et l'étude de faisabilité. Car l'essentiel, dans un premier temps, est bien de se faire connaître, de sortir du virtuel pour susciter des collaborations, des vocations, des aides, des alliances, des partenariats, qu'ils soient locaux, régionaux, nationaux ou internationaux. Par exemple, un tel lieu de mémoire ne trouvera tout son sens que s'il est capable de faire la jonction avec les pays d'origine des migrants, et tout spécialement avec les pays anciennement colonisés par la France avec qui il s'agira de promouvoir une approche transnationale.

Revisiter l'historiographie française

Enfin, il faudra éviter "à tout prix" (c'est le cas de le dire) le misérabilisme, trop souvent perçu comme la "marque de fabrique" de toutes les actions et réalisations concernant l'immigration. La crédibilité et la légitimité du

6)- Marc Bernardot, "Quel enseignement de l'histoire de l'immigration dans les manuels de terminale ?", *Migrance*, op. cité, pp. 124-133.

Pas vraiment un musée,
plutôt un "lieu de mémoire" vivant,
pas un mausolée, mais une tête
de réseau nationale, un espace multifonctionnel
de dialogue et de collaborations.

futur centre repose en effet sur le sérieux avec lequel seront montées les activités ; il n'y a pas de place pour l'amateurisme ou le bricolage dans des projets destinés à montrer que l'immigration n'est pas un fardeau mais bien une richesse. Le choix de la localisation du bâtiment est ainsi stratégique : doit-on préférer un emplacement emblématique de l'immigration, ce qui veut souvent dire un quartier excentré dans lequel le grand public n'a pas envie de se rendre, ou au contraire un lieu plus central, voire prestigieux, qui serait un symbole fort de la reconnaissance nationale de l'immigration ? Il faut sans doute arriver à concilier les deux objectifs. Pour l'instant, seuls trois lieux "candidats" semblent répondre à cette double condition :

- Marseille, et son projet déjà bien avancé de cité de la Méditerranée, aux abords du Vieux-Port ;
- Paris, avec un site disponible dans le parc de la Villette, qui permettrait de rendre toute sa place à cette histoire oubliée tout en participant à l'aménagement d'un quartier d'immigration en plein devenir ;
- Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), à la fois commune populaire où l'immigration a joué un rôle important et pôle en développement au nord de la capitale.

Quoiqu'il en soit, le "centre" ne peut pas être qu'un beau bâtiment ou un lieu prestigieux, il doit permettre de revisiter l'historiographie française. La pire chose serait en effet que ce projet se concrétise par une réalisation fade et frileuse. Car il ne s'agit pas de statuer des populations désincarnées dans un passé édulcoré, édifiant, mais bien de participer à la construction d'une identité nationale renouvelée, capable de prendre en compte l'apport de populations qui ont participé à la prospérité, au rayonnement et à la liberté de la France. ■



A PUBLIÉ

- ▶ Dossier *L'héritage colonial. Un trou de mémoire*, n° 1228, novembre-décembre 2000
- ▶ **Carole Reux**, "Mémoires des migrations dans la région nantaise"
Dossier *Pays-de-la-Loire, divers et ouverts*, n° 1222, novembre-décembre 1999
- ▶ **Samia Messaoudi**, "Au nom de la mémoire"
Chronique "Initiatives", n° 1175, avril 1994
- ▶ **Driss El Yazami**, "Génériques et l'inventaire des sources de l'histoire des étrangers en France"
Chronique "Initiatives", n° 1182, décembre 1994